

SOLIDARITÉ

État de veille

Confrontées à une baisse drastique de leurs subventions, qui met en péril la survie de certaines d'entre elles, les associations de quatre grandes fédérations se sont unies et ont organisé une journée de mobilisation le 28 mai dernier à Bordeaux.

Face aux différentes réformes des politiques sociales auxquelles elles sont confrontées, les associations du secteur sanitaire, social et médico-social s'interrogent sur leur avenir. «Dans le cadre du transfert des compétences des GRSP aux ARS, le financement des associations qui rendent des services aux usagers est fortement revu à la baisse : - 40 % en moyenne», dénonce le Collectif des associations en danger (Aides Gironde, Cacis, Girofard, Ippo, La Maison des Femmes, **Au couleurs du Deba**, La Santé un droit pour Tous, le Planning familial, le Réseau Gironde VIH, le Réseau Santé solidarité et Sida Info Service).

Le Groupement régional de Santé publique (GRSP), institué en 2004, décidait, entre autres, des projets associatifs susceptibles d'être financés par l'État. Dans la continuité de la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoire, il a été remplacé en avril dernier par l'Agence régionale de santé (ARS).

Ce qui menace la survie de certaines à très court terme : «Si rien ne bouge, dans deux mois on risque d'arrêter», indique Maryse Tourne, la trésorière d'Ippo qui s'investit auprès des personnes prostituées. Dans la même situation, La Marmite, qui distribue 20.000 repas par an dans le secteur Saint-Pierre à Bordeaux, cessera son activité en septembre, licenciant au passage ses 8 salariés. Le Bistrot associatif, qui apporte une aide psychologique aux personnes en situation d'exclusion s'est vu supprimer trois postes (celui du psychiatre et deux d'infirmières).

«Comment seront accompagnées demain les populations fragilisées?», s'inquiètent les associations. Afin de défendre le modèle associatif et non-lucratif, les fédérations représentatives⁽¹⁾ se sont unies et ont organisé, le 28 mai dernier à l'Athénée municipal à Bordeaux, une journée interassociative. Le but de cette journée, animée par Joël Aubert:



De g. à d. : Joël Couralet, Fabienne Rabau, Michèle Delaunay, Joël Aubert, Robert Lafore et Jacques Cartiaux.

s'informer - où en est-on des réformes en cours? - mais aussi proposer et faire la preuve de la vitalité d'un secteur, porteur de soins mais aussi de valeurs morales et d'une certaine conception de l'homme.

Après les conférences de la matinée - un regard socio-économique et juridique sur la solidarité en France, par le sociologue/économiste Jean-Louis Laville, et un panorama sur l'évolution des politiques publiques par Jésus Sanchez, professeur de droit à l'IEP de Toulouse -, la table-ronde de l'après-midi est entrée dans le vif du sujet: *Quel avenir pour les associations de solidarité?*

Donner du sens

Dans un premier temps, la parole a été donnée aux représentants des nouvelles structures qui se mettent en place : Jacques Cartiaux pour la Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, Joël Couralet pour la Protection judiciaire de la Jeunesse du Sud-Ouest et surtout Fabienne Rabau, directrice de la santé publique et de l'offre médico-sociale à l'ARS Aquitaine, qui en a présenté le fonctionnement. Entre autres missions, l'ARS est chargée du financement

et de l'estimation des politiques de santé publique, à travers des «contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. (...) Des partenariats, à définir, seront noués avec le secteur social et médico social», a-t-elle précisé tout en assurant : «On ne piquera pas d'argent au médico-social pour le donner au médical!» «Partenariat, un beau mot auquel il faut donner du sens», a pour sa part ajouté Joël Aubert.

Même si des valeurs communes les unissent, les associations ont des spécificités auxquelles on ne peut pas leur demander de renoncer, estime Michèle Delaunay (conseillère générale, députée PS et membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale) tout comme «on ne peut pas demander à l'immense effort du bénévolat de rentrer dans des cadres ou de répondre à des appels d'offre».

Si elle ne rejette pas la culture du résultat et de l'efficacité, «il existe des paramètres impondérables que l'on ne peut pas quantifier, souligne-t-elle. Dans le médico-social ou l'accompagnement de fin de vie, la «performance» est inquiétante!» Malgré la conjoncture, la députée affirme garder «confiance et un immense espoir dans l'avenir des associa-

tions, vivier de l'initiative individuelle et de la créativité».

En conclusion de la journée, Robert Lafore (de l'IEP de Bordeaux) a invité le milieu associatif à se mobiliser et à se poser les questions cruciales: qui représente-t-on dans une association? Sous la pression des impératifs gestionnaires et en se centrant sur l'individu/l'activité au détriment de l'institution, les associations ont, selon lui, perdu leur substance : leur fonction médiatrice. Pour la reconquérir, il s'agit «en interne de redonner de la place au sens, estime-t-il, en se demandant comment on vit les valeurs universelles. Le monde associatif doit aussi repenser sa structuration pour être au bon endroit pour peser sur les décisions. Les réformes sont ambivalentes mais on peut les réorienter positivement. C'est l'heure de se retrousse les manches!», indique Robert Lafore.

Nathalie CARRIÈRE

(1) La Fédération de l'Entraide protestante, la Fédération des Établissements hospitaliers et d'Aide à la Personne privés non lucratifs (FEHAP), la Fédération nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion sociale (FNARS), l'Union régionale Interfédérale des Organismes privés sanitaires et sociaux d'Aquitaine (Uriopss) et le réseau Uniopss. À elles seules, ces 4 fédérations représentent en Aquitaine 198 associations et près de 850 établissements et services.